



Conseil Municipal

du 18 septembre 2014

STA VIATOR

Le conseil municipal s'est réuni sous la présidence du Maire, le Docteur Pierre DONADEY

Présents : DONADEY Pierre, BARRIOS BRETON Marie Thérèse, VALLAURI Jean-Claude, HAVARD-CORBIERE Chantal, SALTON Gérard, DEBOST Bernard, AMADORI Jean-Claude, CHOLVIN-HENNION Stéphanie, DOTTAIN Laurence, DUQUESNE Céline, GUINARD Carole, NICOLO Antoine, PASTOR Nicole, SAIONI Vanessa, SIMON Raphaël, SIRI Jean, Alexandre, SOUMATI Marie-Christine, THOREL Hélène, ZIZZO François.

Procurator(s) : Mme THOREL Hélène à M. le Maire, Docteur DONADEY Pierre
Mme SAIONI Vanessa à Mme BARRIOS BRETON Marie Thérèse
Mme SOUMATI Marie-Christine à M. SALTON Gérard
Mme PASTOR Nicole à Mme GUINARD Carole

Absente : Mme HAVARD-CORBIERE Chantal (excusée)

Secrétaire : Mme DOTTAIN Laurence

Approbation du précédent PV du conseil municipal à l'unanimité
Le PV sera disponible sur le site internet de la commune

- 1) **Temps d'activités périscolaires (TAPs)** les lundi, mardi, jeudi et vendredi de 15H45 à 16H30 : de façon forfaitaire et payable à terme échu : 05 € par mois et par enfant pour une présence de 1 ou 2 jours par semaine et 10 € par mois et par enfant pour une présence de 3 ou 4 jours par semaine
- 2) **Vente bien communal Parcelle B 332 Quartier Truès** - 4 600 €
- 3) **Vente bien communal Domaine de La Tour** - 350 000 €
- 4) **Marché forain : tarifs** : période du 01^{er} avril au 30 septembre de chaque année, soit une durée de six mois : 2 € le mètre linéaire pour la période ; période du 01^{er} octobre au 31 mars de chaque année, soit une durée de six mois : 1 € le mètre linéaire pour la période ; emplacement passager : 1 € le mètre linéaire à chaque marché
- 5) **Assainissement : tarifs raccordement à l'égout**
- 6) **Urbanisme** : opposition au transfert du droit du sol à l'intercommunalité : motion
- 7) **Personnel communal** : mise en place de l'entretien professionnel
- 8) **Relais services publics** : demande de subvention de fonctionnement
- 9) **Virement de crédits Budget commune M 14**
- 10) **Baisse des dotations financières de l'Etat** : motion
- 11) **Biens vacants et sans maître**, quartiers Gairaut et Ibac
- 12) **Brevet et baccalauréat 2014 : récompenses pour les mentions « Très bien »** : 50 € pour le brevet, 150 € pour le baccalauréat
- 13) **Avenant n° 1 au bail 2011 des locaux communaux de la Gendarmerie**
- 14) **Congrès des Maires 2014** : prise en charge des frais par la commune
- 15) **Offre de concours quartier la Pighièra**

Les délibérations n°12, 13, 14 et 15 ont été ajoutées à l'ordre du jour.

Toutes les délibérations ont été adoptées à l'unanimité ; unanimité moins trois abstentions pour la délibération n°10 : motion contre la baisse des dotations financières de l'Etat.

Monsieur le Maire rappelle que les festivités se sont déroulées avec le plus grand succès, (fête patronale, festival de musique ancienne et festival de l'orgue, ce dernier en présence de madame Sylvie CENDRE, sous-préfet Nice montagne.

Le Maire,
Docteur Pierre DONADEY

Mairie de L'Escarène Place D'Audiffret 06 440 L'ESCARÈNE

www.escarene.fr

Tél. 04 93 91 64 00

Courriel : mairie@escarene.fr

Fax. 04 93 91 64 01

